



# AMENAGER DES PARCOURS DE VOLAILLES NOURISSANTS SEMIS DE COUVERTS ET ARBRES

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être en capacité de mettre en place et aménager des parcours de volailles (semis de couverts) ayant un apport nutritif complémentaire.

Appréhender les enjeux de l'agroforesterie et détailler les grandes étapes à suivre pour installer son parcours de volailles agroforestier.

## CONTENU

### Période du 28 mars au 08 avril

1 heure de visio d'introduction à la séance en distance  
FMD : Introduction à l'agroforesterie, grands enjeux et systèmes  
Principes de fonctionnement : ressources, rendements, intrants

### 08 avril

- Accueil des participants et recueil des attentes
- Les besoins nutritifs des volailles
- Faire sortir la volaille sur son parcours : facteurs et choix des végétaux
- Les apports par les végétaux : réussir son implantation, quelles espèces
- Visite d'une ferme : analyser et comprendre les choix techniques
- Evaluation des acquis et bilan de la journée

### 15 avril

- Tour de table sur les attentes
- Comment aménager son parcours : exemples
- Définir ses objectifs et analyser son potentiel agroforestier
- Cas d'étude : visite d'un parcours agroforestier d'une éleveuse
- Choix des espèces et des fournitures, le chantier de plantation, les aides...
- Evaluation des acquis et bilan de la formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOYENS MATÉRIELS ET OUTILS

- **Méthodes pédagogiques** : échanges avec les participants, méthode participative, visites sur le terrain, atelier en petit groupe, lien avec projet de recherche, témoignage
- **Moyens matériels et outils** : vidéos et documents, projection, support tableau et papier, plateforme Arboréole

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

En début : recueil des attentes. En fin : quizz (FMD), évaluation des acquis et de la satisfaction.

## INFOS PRATIQUES

> Inscription avant le 24 mars 2022

Dates : 28 mars (FMD) et 08 / 15 avril 2022

Durée : 3h30 FMD + 14 h présentiel

Horaires : 9h - 17h

Lieu : Charleval (13) et Monteux (84)

Repas : repas tiré du sac

Intervenants : Numa Faucherre (Agrooof) et Christel Nayet (CA Drôme)

Responsable de formation à contacter : Oriane Mertz, conseillère maraichage et volailles à Agribio 84 et Agribio 13. [oriane.mertz@bio-provence.org](mailto:oriane.mertz@bio-provence.org) / 06 95 96 16 62.

Public ciblé : Agriculteurs-trices et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Prérequis : aucun

Tarif : Prise en charge par VIVEA selon éligibilité: 588 euros TTC sont soustraits de votre crédit VIVEA annuel. Pour les non éligibles : frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Inscription : Voir le bulletin d'inscription et les conditions générales de formation.



## Bulletin d'inscription en 5 étapes



### Étape 1 : « Je suis... »

Nom :

Prénom :

Date de naissance (exigée par le VIVEA) :

Dénomination (GAEC, EARL,...) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Je déclare avoir lu les conditions générales et le programme de la formation et y adhère entièrement et sans réserve.

Date :

Signature :



### Étape 2 : « Je souhaite m'inscrire aux formations suivantes... »

FORMATION 1 :

DATE :

FORMATION 2 :

DATE :

FORMATION 3 :

DATE :

FORMATION 4 :

DATE :

FORMATION 5 :

DATE :

Pour cela je joins **un chèque de réservation de 75 euros par jour de formation à l'ordre du CIVAM Bio du Vaucluse\***. L'inscription à une formation ne sera définitive qu'à réception de ce(s) chèque(s) de réservation.

Je souhaite qu'Agribio 84 conserve mon/mes chèque(s) de réservation à l'année pour les prochaines formations.

\*chèque non encaissé sauf en cas d'absence injustifiée (Voir conditions générales)

### Étape 3 : « Ma situation est.. »

#### • Je suis éligible au VIVEA

Ma formation est donc prise en charge par VIVEA (hors participation des stagiaires) et je joins **OBLIGATOIREMENT** à mon bulletin d'inscription un document attestant de mon éligibilité selon ma situation :

#### Chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familiale ou associé

- Aucun document (au besoin nous reviendrons vers vous)

#### Installé(e) depuis moins d'un an

- L'original de l'attestation d'affiliation avec la date d'installation à demander à la MSA

#### Candidat(e) à l'installation

- Une attestation ORIGINALE produite par un Point Accueil Installation ; original du formulaire d'engagement, copie du PPP et copie d'écran du CPF.

#### • Je ne suis pas éligible au VIVEA :

#### Salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise

- Les organismes suivants sont susceptibles de vous financer (OPCA, FAFSEA, Pôle emploi, CCI, DIF...). Merci de nous contacter pour obtenir un devis ou une facture.

#### Autre cas

- Merci de nous contacter pour étudier votre situation

### Étape 4 : Je regarde si la formation qui m'intéresse nécessite une participation du stagiaire

Dans certains cas, il est demandé une participation financière des stagiaires en plus de la prise en charge VIVEA ou des frais d'inscription pour les non éligibles (voir sur la page de présentation de la formation pour le montant). Il vous est donc demandé de joindre à votre bulletin d'inscription un chèque supplémentaire de ce montant à l'ordre du CIVAM Bio du Vaucluse.

### Étape 5 : J'envoie mon courrier d'inscription à l'adresse suivante :

**AGRIBIO 84**

15 Avenue Pierre Grand – MIN 5 – 84 953 CAVAILLON Cedex

#### En pensant à joindre :

- Le bulletin d'inscription
- Le(s) chèque(s) de réservation de 75 euros par jour de formation (étape 2)
- Le document attestant de mon éligibilité VIVEA (étape 3)
- Le chèque du montant de la participation stagiaire si cela est demandé (étape 4)

